

Agadir-PME : Signature d'une Charte de mise en oeuvre du réseau régional

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-02-2008 19:53:48

Une Charte de mise en oeuvre du "réseau régional pour la modernisation des entreprises" dans la région du Souss-Massa-Drâa a été signée vendredi à Agadir dans le cadre de la nouvelle approche nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME).

Selon le président de l'union régionale de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) Khair Eddine Soussi, cette Charte s'inscrit dans le cadre d'une stratégie mise en place par l'Agence nationale de la promotion de la petite et moyenne entreprise (ANMPE), le but étant d'apporter le soutien nécessaire au processus de mise à niveau de la compétitivité des entreprises dans la région, fondé sur la proximité et la prestation des services nécessaires de la part des différents intervenants régionaux.

Il a par ailleurs ajouté que les parties ayant veillé sur la conception de ce réseau voulaient que celui-ci compte parmi ses membres, des organismes du secteur public et privé afin que toutes les parties en relation avec le monde de l'entreprise puissent donner le meilleur en termes de soutien et d'accompagnement des PME afin de gagner le pari de la mise à niveau.

La composition du réseau permettra aussi aux entreprises de s'adapter à la nouvelle conjoncture consécutive à la mise en oeuvre des accords de libre échange que le Maroc avait conclu avec les Etats-Unis, l'Union européenne et quelques pays arabes, en particulier ceux signataires de l'accord d'Agadir de libre échange, a-t-il poursuivi.

M. Soussi a également indiqué que ce réseau jouit du soutien de l'Agence Allemande d'assistance technique (GTZ) et ambitionne de réaliser une série d'objectifs dont, principalement, celui de répondre aux besoins exprimés par les entreprises de la région en termes d'accompagnement, de financement et d'incitation à rejoindre le processus de mise à niveau à travers le ciblage des décideurs et l'accompagnement lors des différentes phases de mise en oeuvre du plan de mise à niveau.

Pour sa part, Christian Pollak, représentant de GTZ, a précisé que le concept de proximité consiste à répondre aux aspirations des entreprises, soulignant l'approche positive adoptée lors de la création dudit réseau qui veille au respect du principe d'adhésion volontaire, outre celui de la représentativité des partenaires en relation avec le monde de l'entreprise.

Le réseau régional pour la modernisation des entreprises est ouvert aux principales structures d'appui sectoriel ou local représentées par des correspondants qui participent aux activités du réseau avec l'accord de leur organisme d'origine. Il s'agit, entre autres, de l'union régionale Souss-Massa-Drâa de la CGEM, du Conseil régional de Souss-Massa-Drâa, de la Banque populaire, du Conseil régional d'investissement ou encore de l'association des investisseurs de la zone industrielle d'Aït Melloul (Adizia).

Aux termes de sa Charte de valeurs, le réseau insiste sur la promotion de la demande, l'écoute active, la réactivité et aussi sur un service de qualité.

MAP